

Communiqué de presse

Recommandations de vote pour les votations populaires fédérales du 27 septembre 2020:

Ne pas mettre les assurances sociales en péril

GastroSuisse rejette le congé de paternité de deux semaines. Le contre-projet indirect à l'initiative pour un congé de paternité entraîne des surcoûts élevés et affaiblit les solutions basées sur le partenariat social.

Le Conseil de GastroSuisse dit non au contre-projet indirect pour un congé de paternité payé. Les coûts de 229 millions de francs par an sont comparativement élevés et difficiles à supporter, compte tenu de la récession imminente et de la hausse fulgurante des coûts sociaux.

De nombreuses entreprises ont déjà introduit ce type de congé qui est, par exemple, prévu dans la convention collective nationale de travail pour l'hôtellerie-restauration suisse, à raison d'une semaine. Un congé de paternité ancré dans la loi saperait ces efforts et affaiblirait le partenariat social. L'Etat ne doit pas entraver la concurrence pour l'obtention d'employés qualifiés.

Maintenir de bonnes conditions cadres économiques

GastroSuisse rejette également l'initiative populaire fédérale «Pour une immigration modérée (initiative de limitation)». Une acceptation mettrait en péril la voie bilatérale, qui a fait ses preuves. De bonnes conditions cadres sont absolument essentielles dans la crise actuelle. Le Conseil de GastroSuisse n'a pas adopté de recommandation de vote concernant la modification de la Loi sur la chasse, l'acquisition de nouveaux avions de combat et la prise en compte fiscale des frais de garde des enfants par des tiers.

GastroSuisse est la Fédération de l'hôtellerie et de la restauration en Suisse. L'organisation fondée en 1891 défend les intérêts de la branche depuis plus de 125 ans. Environ 20 000 membres (dont quelque 2500 hôtels), organisés en 26 associations cantonales et en quatre groupements sectoriels, appartiennent à la plus grande fédération patronale de l'hôtellerie-restauration.

Zurich, le 10 juillet 2020

Contact

GastroSuisse, Casimir Platzer, Président

Téléphone 044 377 53 53, communication@gastrosuisse.ch